



COMMEMORATION DES COMBATS DES GLIERES

Samedi 26 mars, le 78^e anniversaire des combats des Glières fut marqué par la présence d'une délégation d'élèves de l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, dont le parrain de promotion est le Capitaine Maurice Anjot.



ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

1^{er} tour : dimanche 10 avril de 8h à 19h

2^e tour : dimanche 24 avril de 8h à 19h

ELECTION LÉGISLATIVE

1^{er} tour : dimanche 12 juin de 8h à 18h

2^e tour : dimanche 19 juin de 8h à 18h

Les administrés recevront leur nouvelle carte électorale au plus tard le mercredi 6 avril par la poste. En cas de non réception de celle-ci, appeler la mairie pour plus de renseignement ou la retirer au bureau de vote le jour de l'élection. Merci de prévoir une carte d'identité.

le mot du Maire

Chères nâveraines, chers nâverains,

Vous êtes très nombreux à avoir participé au recensement, conduit par nos dynamiques recenseurs. Le chiffre n'est pas encore officiel mais la population totale se maintient à un peu plus de 1 000 habitants, stable depuis 2018 (982 habitants). Nâves est un village aux portes d'une commune urbaine de 125 000 habitants, c'est une de ses caractéristiques.

L'activité de la commune est toujours aussi dynamique, le marché de l'immobilier est très actif et nous pouvons observer des rénovations de maisons anciennes, ce qui est évidemment une très bonne chose. J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux "nouveaux", qui ont parfois des attaches anciennes à la commune !

La circulation automobile a retrouvé son intensité habituelle après la pause liée au COVID, et il est devenu nécessaire de rénover la route du Parmelan qui traverse le nord de la commune : les travaux débuteront au printemps et permettront la création d'un trottoir pour sécuriser les piétons. Je voudrais remercier ici les riverains, pour leur disponibilité et la bonne concertation qui a permis de faire évoluer le projet.

Un autre projet d'importance pour le village a fait l'objet d'une communication dans vos boîtes aux lettres, par un collectif d'habitants : c'est le projet d'habitations sur le terrain des "Grosses Pierres". Je veillerai à ce que ce projet, que nous voulons de qualité, soit bénéfique pour la commune. Il fera bien sûr l'objet d'une large concertation publique. Dans ce numéro, le conseil municipal présente la genèse du projet.

En attendant de vous revoir, peut-être à l'occasion des élections prochaines, je vous souhaite un bon printemps.

Le maire, Christophe Poncet

LA VIE MUNICIPALE

les travaux en cours et à venir

CENTRE DU VILLAGE

CIRCULATION PERTURBEE DURANT 6 MOIS

Des travaux vont démarrer en avril sur la route du Parmelan, entre le Bassin de la Lune et la route du Brêt. Ils porteront sur la création d'un trottoir et la réfection complète de la chaussée de la route départementale, sur l'aménagement du parking des Moulins, ainsi que des deux aires d'apports volontaires et des arrêts de car. Ces travaux dureront environ 6 mois et se termineront donc, sous réserves d'intempéries, à l'automne prochain. La circulation sera maintenue, le plus souvent avec un alternat par feux tricolores. La route pourra être barrée ponctuellement, mais vous en serez informés au préalable

par voie d'affichage. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Commune, avec l'aide financière de l'Etat, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Grand Anancy.

RD - SORTIE DE NAVES

TRAVAUX DE CONSOLIDATION DU MUR

Les travaux engagés depuis plusieurs mois à la sortie de Nâves en direction d'Anancy-le-Vieux, consistent à réaliser une paroi clouée afin d'assurer la consolidation du mur en bordure de voie de la RD5 à la sortie du village et en aval de la chaussée. Ils seront terminés mi-avril.

DERNIERE MINUTE

La Voie Romaine va être fermée à la circulation à partir du 11 avril, pour 3 mois, afin d'installer des feux tricolores au niveau du rétrécissement escarpé à Dingy. Il est nécessaire pour cela de purger la falaise au-dessus de la route pour sécuriser la zone de stockage des voitures.



les travaux d'entretien



Changement des grilles abîmées par des barrières bois derrière les cages de foot
Pose d'une station vélo au terrain de sport
Conteneur à cartons au terrain de sport



Changement des compteurs électriques vandalisés deux fois de suite
Nettoyage des abords des containers
Merci Pierre Dupeyron...





repas de l'association JOP RACING

L'association organise de nouveau sa vente de repas à emporter et une buvette sur place afin de préparer la saison 2022 de Quadcross. Louane Panisset, pilote du team, a terminé championne de France Espoir en 2021 et 2022 (3^e au classement général avec les garçons deux années consécutives). Elle a également gagné, chez les moins de 16 ans, le Mondial du Quad qui a eu lieu dans l'Ain en 2021 (8^e au général). Cette année, son frère Axel va également participer à des courses avec un 250CC tandis que Louane changera de catégorie pour passer en 450CC. Nous vous attendons nombreux le samedi 23 avril !

Vente de cartes et réservations au
06.81.30.50.13

ski alpinisme

UNE NAVERAINE REMPORTE LA
COURSE DE LA PIERRA-MENTA



Certains nâverains/nâveraines se souviennent avoir été à l'école de Nâves-Parmelan avec Axelle Mollaret: depuis une quinzaine d'année, Axelle Gachet-Mollaret fréquente régulièrement la plus haute marche des podiums du ski-alpinisme. Mi-mars 2022, lors de la célèbre course de la Pierra-Menta, Axelle (à gauche sur la photo) et sa co-équipière suédoise Tove Alexandersson n'ont eu aucune concurrence et sont montées sur la première marche du podium. Bravo pour ces exploits et rendez-vous pour un portrait plus détaillé dans un prochain numéro.

FORMATION PREMIERS SECOURS

Ce samedi 12 mars a eu lieu la première formation PSC1 (d'autres suivront si le nombre de personnes intéressées le permet). Bravo aux 10 stagiaires: Isabelle, Josiane, Kathy, Pascale, Thiphaine, Jean-Baptiste, Jacques, Marc, Michael et Philippe qui ont réussi leur PSC1 ! Et un grand merci à Caroline Subreville-Auzet, caporale de sapeurs-pompiers professionnels. Nous nous interrogeons sur la pertinence de proposer une seconde formation PSC1 (Premiers Secours) sur la commune de Nâves. Celle-ci dure environ 8h et aurait lieu un samedi au deuxième semestre 2022, elle serait assurée par les pompiers.

Si vous êtes intéressé, merci de vous pré-inscrire par mail :
actu.navesparmelan@gmail.com
Renseignements : Emilie Anxionnaz (même mail)



SUISSES ET/OU BI-NATIONAUX

Le canton de Genève verse annuellement aux départements de la Haute-Savoie et de l'Ain une indemnité liée au pourcentage de la masse salariale des employés sur le Canton de Genève résidant en France. Il est donc important de vous faire connaître en mairie avant fin septembre 2022. Si vous êtes :

- **FRONTALIER** (titulaire d'un permis dit « G » et nouvel habitant de la commune) : n'oubliez pas de faire votre changement d'adresse à l'Office Cantonal de la Population et des Migrations qui délivre les permis G
- **RÉSIDENT SUISSE** ou avec la double nationalité (vous n'avez pas besoin d'un permis G) : venez en mairie vous faire recenser.

Cette compensation reversée par le Département apporte un revenu supplémentaire très important à la commune.

NB : cette déclaration n'intervient d'aucune façon sur votre imposition en France.

MISE A JOUR DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Vous êtes professionnel(les) et vous souhaitez être référencé sur le site de la commune...

Merci de communiquer à la mairie vos coordonnées : nom, prénom, raison sociale, activité, téléphone, mail et site web éventuellement.

PROJET D'AMENAGEMENT DU TERRAIN COMMUNAL

les Grosses Pierres

Cher(es) habitant(e)s de Nâves-Parmelan, nous souhaitons faire le point avec vous sur l'état d'avancement et sur les enjeux que représente ce projet pour le village.

LES OBJECTIFS DU CONSEIL MUNICIPAL UNE OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES POUR L'AVENIR DU VILLAGE

La Haute-Savoie est très attractive, avec les avantages de vivre dans un environnement dynamique et les inconvénients liés à ce phénomène : une pression foncière très forte. Aujourd'hui, trouver un logement à un prix abordable dans la région d'Annecy, et sur Nâves en particulier, est compliqué. Les prix d'achat flambent et l'offre de location est très insuffisante. Un constat : seules les personnes à haut niveau de revenu (dans leur grande majorité) viennent s'installer sur notre territoire depuis quelques années. Est-ce que des jeunes, infirmiers, maîtres des écoles, employés... peuvent aujourd'hui se loger sur Nâves ?

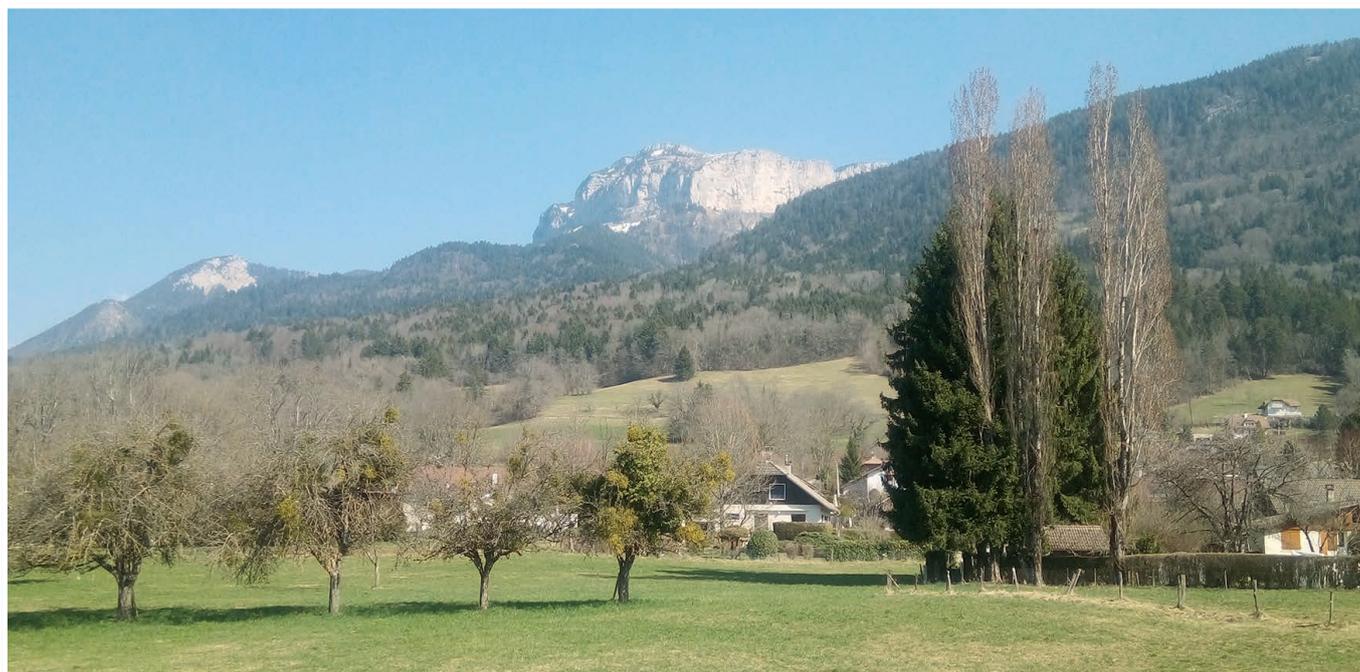
“ Nous avons à cœur qu'existe sur la commune
une offre de logements abordables ”

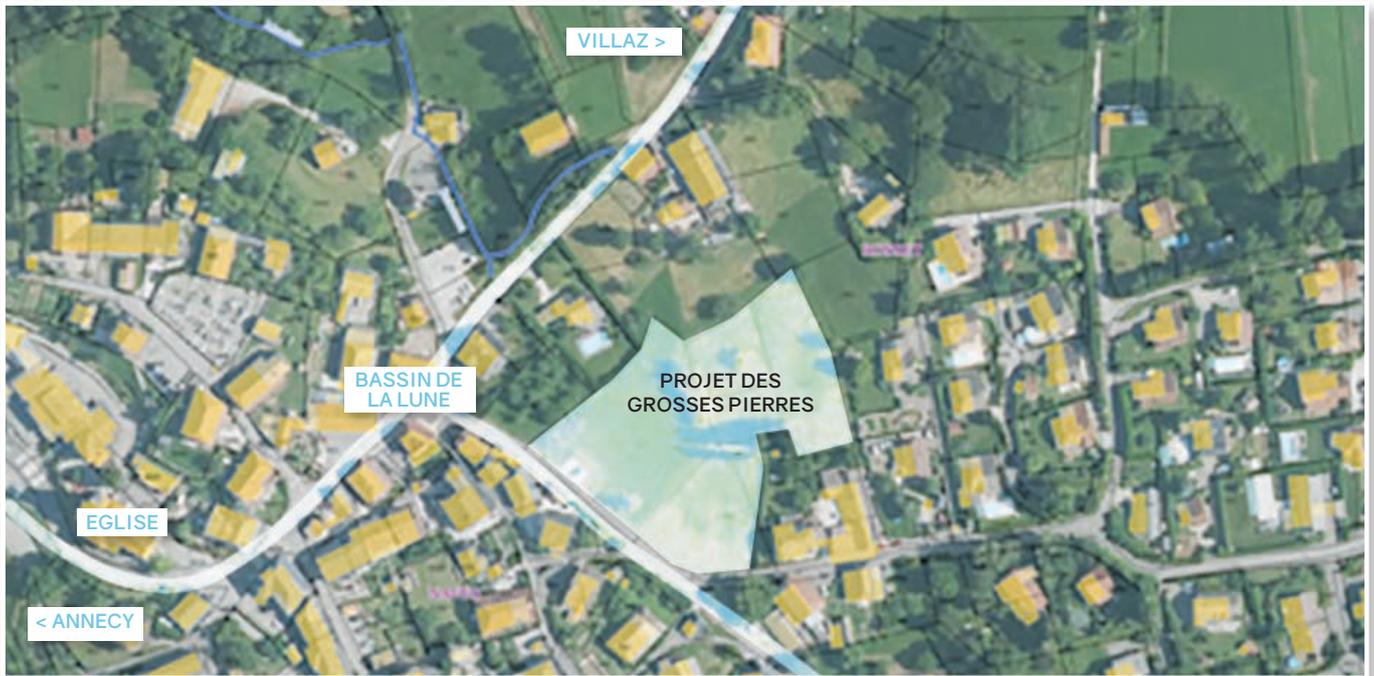
Celle-ci permettrait notamment l'installation de jeunes et la venue de familles avec de jeunes enfants. L'objectif prioritaire de ce projet est de maintenir la vie du village, qui passe d'abord par la fréquentation de son école. Savez-vous que les effectifs de l'école ont baissé de 35% en moins de

10 ans ? Soit deux classes fermées sur six ? Nous souhaitons un village vivant, dynamique et accueillant pour toutes les générations.

UN TERRAIN CONSTRUCTIBLE DEPUIS LONGTEMPS, AU CENTRE DU VILLAGE ET APPARTENANT À LA COMMUNE

La Commune est propriétaire d'un terrain dans le centre du village à l'entrée de la route des Grosses Pierres, sur la gauche peu après le Bassin de la Lune. Il est occupé aujourd'hui par une prairie et des arbres fruitiers. Ce terrain est classé en zone constructible depuis le premier Plan d'Occupation des Sols, soit depuis 1985. Lors des différentes évolutions du document d'urbanisme, les conseils municipaux successifs ont confirmé le caractère constructible de ce terrain. Celui-ci a fait l'objet en 2012 d'une opération d'aménagement très peu qualitative. Afin d'empêcher cette opération et d'avoir la maîtrise du futur projet, la Commune a exercé son droit de préemption et acheté le terrain avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier. Lors de la dernière révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), approuvée en 2017 et ayant fait l'objet d'une concertation publique obligatoire avec les habitants et les associations, une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été élaborée (outil réglementaire permettant une intégration publique de l'aménagement). Un recours contre cette OAP a été intenté à l'époque devant le tribunal : il a été rejeté, le jugement rendu ayant conforté les choix





de la Commune. Aujourd'hui, nous avons décidé de poursuivre le travail des conseils municipaux précédents et de faire avancer l'aménagement du terrain communal des Grosses Pierres. Nous réaffirmons que ce classement est cohérent avec la politique affichée dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU (PADD = socle du projet de la commune). Cette politique vise à construire dans les «dents creuses» d'urbanisation, situées à proximité des équipements publics et peu propices aux activités agricoles, afin d'éviter l'étalement urbain et de préserver de vastes espaces pour l'agriculture.

“ Le terrain des Grosses Pierres est situé au cœur du village, à proximité immédiate du groupe scolaire, des salles associatives, de la mairie, des réseaux et des arrêts de car ”

UNE OPERATION DE QUALITE SUR LA BASE D'UN CAHIER DES CHARGES

Au vu des enjeux pour le village et afin de promouvoir une opération de qualité, nous sommes accompagnés depuis plusieurs années par des architectes et des urbanistes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Haute-Savoie. Un cahier des charges pour la construction de ce terrain a été élaboré, imposant des prescriptions fortes en matière de qualité architecturale des constructions, d'insertion dans le site et dans le bâti existant et de qualité d'usage des logements. Des objectifs sont fixés pour la répartition des logements, qui seront soit en location, soit en accession libre, soit encore en bail réel solidaire (achat du logement par des personnes ayant des revenus «intermédiaires», le terrain restant propriété publique).

“ Le projet comportera des petits collectifs, en cohérence avec les volumétries traditionnelles du village. Des espaces publics, avec bancs, jeux pour enfants et jardins seront également prévus ”

Une consultation de différents aménageurs potentiels a été lancée sur la base de ce cahier des charges travaillé avec soin et dans l'intérêt général. Après sélection de trois candidatures, trois propositions ont été faites par des aménageurs, qui sont en cours d'examen à ce jour.

En conclusion, l'aménagement du terrain des Grosses Pierres est un projet de longue date pour la Commune, qui y travaille avec soin au vu des enjeux pour le village. Ce projet étudié sur un temps long avec les conseils municipaux est une chance pour notre commune.

“ Il va apporter des évolutions bénéfiques pour le village et sera conçu dans une optique d'éco hameau ”

Nous comprenons qu'il suscite des inquiétudes pour les riverains du site mais nous souhaitons que ce projet de qualité, qui prend en compte la transition écologique et un aménagement respectueux du site et son environnement, ne suscite pas de rejet et soit accepté par tous. Nous vous proposerons des phases de concertation et reviendrons vers vous aux étapes clés du projet. Nous restons à votre écoute pour échanger à ce sujet et vous transmettons nos plus chaleureuses salutations.

Les élu(e)s de Nâves-Parmelan

LES PROJETS EN COURS ET A VENIR

La rentrée des vacances d'hiver a permis de relancer de nombreux projets suite à l'assouplissement des contraintes sanitaires. Le cycle natation est lancé, le cycle ski de fond également. Pour préparer au mieux la classe de découverte sur le savoir rouler, une journée manipulation des vélos et code de la route a eu lieu le 24 mars. Enfin le projet arctique, lancé en janvier, qui voit toute l'école suivre les préparatifs de trois explorateurs du Grand Nord, va devenir de plus en plus concret avec la visite d'Éric André le 7 avril.



UN JOLI PROGRAMME POUR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'APE de Nâves-Parmelan poursuit ses actions au profit des enfants de l'École. Outre les différentes ventes proposées au cours de l'année : galettes en janvier, pizza en février et fromage en mars, l'équipe de l'APE a à cœur de proposer des animations à tous les habitants. Nous vous avons retrouvé avec plaisir début mars pour une vente de pommes et jus de pommes pour accompagner les boudins fabriqués par l'Echo du Parmelan. Nous avons proposé également des crêpes qui ont visiblement ravi quelques papilles ! Vous souhaitez connaître les infos de l'APE, envoyez-nous un mail pour être ajouté à la liste de diffusion à : naves.ape@gmail.com. Vous aurez ainsi en avant-première les dates de nos prochaines ventes et bons de commande : pizza en avril, fromage en mai. Nous vous donnons rendez-vous pour clore l'année scolaire en beauté le 24 juin prochain pour la kermesse de l'école, avec au programme des crêpes, une buvette, un stand repas, mais aussi quelques surprises ! Une petite indiscretion : il y aura de quoi s'amuser pour les petits et les grands ! On vous attend nombreux !

Au plaisir, toute l'équipe de l'APE

LE SPECTACLE DE JONGLE

UN GRAND SUCCES !



les rois et les reines du début d'année

LES MATERNELLES :
Olivia et Augustin

LES PRIMAIRES :
Sarah et Gaspard

inscriptions

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Les pré-inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire auront lieu du 15 mars au 30 avril.

MERCI DE PRÉVOIR



le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance



un justificatif de domicile



le carnet de santé de votre enfant



2 photos d'identité

Le dossier est à retirer à la mairie ou téléchargeable sur le site : www.navesparmelan.com

remerciements

à Émilie et Thibaud Rappaport pour avoir proposé des tests antigéniques aux élèves de l'école de Nâves-Parmelan le dimanche 9 janvier, une belle initiative appréciée par tous !

LA VIE ASSOCIATIVE

randonnez avec Marche en Fillière

Vous adorez marcher ? Vous voulez découvrir la région ? Vous souhaitez reprendre un peu d'activité ? Rejoignez-nous !

VOUS AIMEZ LA MARCHÉ ?

Quatre types de randonnées vous sont proposées dans une ambiance conviviale : marches sportives et engagées le mardi en journée et demi-journée, marches douces avec peu ou pas de dénivelé le vendredi matin, marches modérées le vendredi après-midi.

VOUS SOUHAITEZ TESTER UNE NOUVELLE ACTIVITÉ ?

Pratiquez la marche nordique une à deux fois par semaine (séance d'essai possible) : calendrier des activités établi par les animateurs bénévoles formés par la FFRandonnée, transport assuré par covoiturage (différents points de RV).

VOUS AIMEZ LES VOYAGES ?

Participez à un séjour rando d'une semaine (quatre séjours sont d'ores et déjà complets sur



2022). Exemple de séjour : Théoule, Le Pilat, La Vanoise et La Grave.

VOUS AIMEZ LES SURPRISES ?

Inscrivez-vous à la sortie surprise annuelle : l'animateur vous communique le jour et le lieu de départ, vous vous laissez guider et découvrez avec surprise la destination au bout du voyage.

Découvrez la randonnée ou la marche qui vous convient au sein d'un groupe et partez à la découverte de paysages enchanteurs. Nous vous attendons ! Contactez-nous pour toute question ou information :

Président : Pierre Desarmaux - 06 75 43 45 94
mail : mef74.infos@gmail.com

tél : 06 80 08 20 78

blog : <http://mefmarche.blogspot.com>

LE TENNIS CLUB DE VILLAZ

A vos raquettes (de tennis), la neige a fondu ! Votre club de tennis, ainsi que ses professeurs Romina et Benjamin, ont repris les cours le 14 mars dernier, c'est l'occasion de se dérouiller et de se remettre en jambe après un trop long hiver sans taper la balle. Tout d'abord, nous remercions les employés du Service Technique et les élus de la Commission Travaux de la mairie de Villaz qui ont profité de la trêve hivernale pour remplacer les projecteurs halogènes des courts 1 et 3 par un éclairage LED plus pérenne et consommant moins d'énergie. De plus, l'allumage de l'éclairage est maintenant séparé sur tous les courts : bravo !

L'actualité du club est riche ce printemps. Nous participerons à la "Fête des Enfants" le 21 mai : des animations autour du tennis seront proposées afin de faire découvrir notre passion aux plus jeunes.

Au niveau compétition : cette année, le club engage une seconde équipe homme en championnat, et une équipe femme est aussi engagée. Venez encourager nos joueur-e-s les dimanches du 27 mars au 22 mai !

Le tournoi annuel NC-3^e Série aura lieu du 27 mai au 12 juin, ce sera peut-être l'occasion pour Benjamin,

notre champion local, de défendre son titre.

Le 2 juillet, venez nombreux à la fête de l'école de tennis. Au programme : un peu de tennis pour ceux qui veulent, du soleil (on l'espère), quelques frites et des saucisses, de quoi s'enlever la soif après avoir joué au tennis (ou pas) et beaucoup de bonne humeur. Pour les fashionistas : cette année, une boutique éphémère de vêtements et accessoires à l'effigie du club (sweats, t-shirts, casquettes...) sera présente lors des événements.

En été : stages enfants (journées complètes ou demi-journées) et adultes (en soirée). Les tarifs et les dates seront communiqués par les organisateurs des stages. Et n'oubliez pas que vous pouvez aussi vous inscrire pour la période d'été, les tarifs sont dégressifs et sont affichés sur notre site internet. A très vite sur les courts !

mail : tennis.villaz@gmail.com

site : www.tennis.villaz.fr

Facebook : www.facebook.com/tcvillaz

LA VIE ASSOCIATIVE

les Amis de Nâves

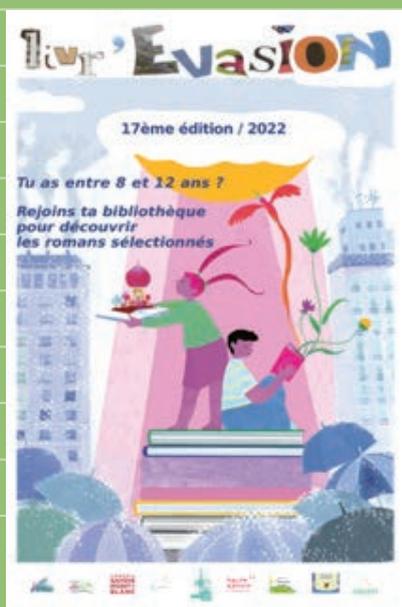
informations

RAPPEL

Tout adhérent à l'Association des Amis de Nâves (ADN) pour une activité sportive, musicale ou autre, bénéficie d'un accès gratuit à la bibliothèque.

ACCÈS

A compter du 14 mars, l'accès à la bibliothèque se fera uniquement par la porte principale et le port du masque ne sera plus obligatoire.



LA BIBLIOTHEQUE

PRIX ROSINE PERRIER 2022

La bibliothèque de Nâves ainsi que 130 bibliothèques de Savoie et Haute-Savoie, participent à un jury de prix littéraire : douze romans ont été sélectionnés et vous les trouverez dans votre bibliothèque.

Voilà... C'est intéressant, mais vous n'avez pas beaucoup de temps pour lire ! Pas d'inquiétude, vous êtes libre : pas d'inscription, pas d'obligation de lire un minimum de livres. Selon votre temps, votre envie, vous lisez et pour cela, vous avez jusqu'au 5 septembre prochain, date de remise des votes, ça laisse du temps !

Après lecture d'un livre, si vous l'avez aimé un peu, beaucoup, passionnément, ou pas du tout, vous remplissez un bulletin de vote et vous le glissez dans l'urne. C'est tout !

Vous pouvez en lire un deuxième si le voyage littéraire vous a plu et éventuellement poursuivre l'aventure.

LIVR'ÉVASION 2022 - 17^E ANNÉE

Cette manifestation a démarré le 10 février, juste avant les vacances d'hiver. Nous avons enregistré pour le moment, l'inscription de dix-sept jeunes lecteurs du primaire.

Une sélection de cinq romans leur est proposée (liste présente sur le site des ADN). Trois jeux d'ouvrages sont à leur disposition. Certains parents ont même acheté la sélection.

D'ici fin mars, des rencontres seront proposées et animées en bibliothèque, ainsi les enfants pourront échanger leurs idées autour des livres et participer à des jeux et quizz. Une information sur les dates sera transmise à chaque participant.

La fête finale aura lieu à Groisy, le mercredi 1^{er} juin prochain. Les enfants qui ne peuvent pas venir aux animations bibliothèques du fait de leur activité après l'école pourront sans problème participer à la fête finale.

D'ores et déjà, trois auteures et deux illustratrices avec ateliers ont répondu présent-e-s à cette fête du livre jeunesse.

Cette rencontre littéraire est soutenue par les neuf municipalités participantes (ancien pays de Fillière), dont celle de Nâves et du Département.

CINEMA : A VOS AGENDAS

Compagnons

SAMEDI 09 AVRIL À 20H30

« Compagnons, un film à voir en famille, qui parle de la jeunesse, de la formation aux métiers manuels, de la bienveillance... »

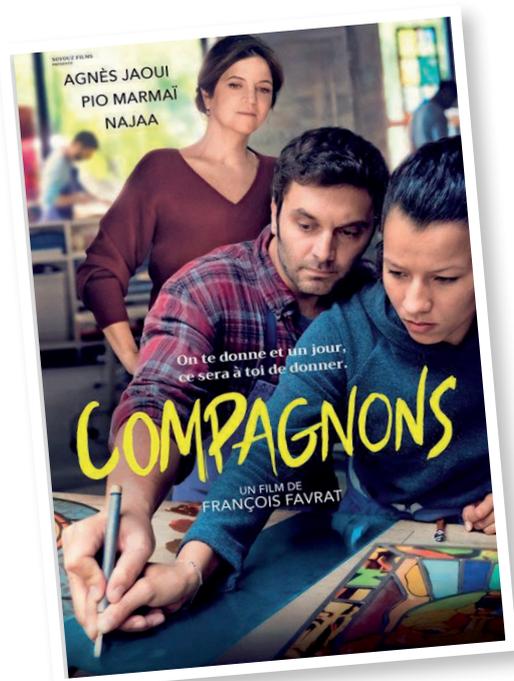
La séance sera suivie d'un échange avec des intervenants (pour ceux/celles qui le souhaitent) :

- * la Prévôte de la Maison des Compagnons de Villaz
- * un représentant de l'association locale «l'Outil en Main», partenaire (au niveau national) du film.

La leçon d'allemand

SAMEDI 21 MAI À 20H30

Le dernier film de la saison, dans le cadre du festival organisé par le CDPC « le mois du film européen ».



théâtre à la salle polyvalente : "save the date"

MANGE-MOI

SAMEDI 25 JUIN

Les enfants du cours de théâtre des Amis de Nâves seront heureux de vous présenter un extrait de cette pièce de Nathalie Papin :

« Alia est une petite fille boulimique. Elle a toujours faim. Elle est très grosse. Ses copains de classe se moquent d'elle, veulent lui prendre son goûter, la traitent de fille moche. Alia décide de se sauver, en emportant son dictionnaire. Après avoir longtemps couru, elle se retrouve devant un paysage et sous ses yeux la moitié de l'horizon disparaît dans un bruit terrible de mastication. Alia ne comprend pas, elle a faim, elle s'endort. A son réveil, quelqu'un est devant elle : un ogre. Mais un ogre particulier, qui a décidé, lui, de ne plus jamais manger d'enfants. » (Babelio)

LE RETOUR AU DESERT

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN

Les adultes auront le plaisir de vous interpréter cette pièce de Bernard-Marie Koltès :

« Dans une ville de province à l'est de la France, au début des années soixante, Mathilde Serpenoise retrouve la maison familiale qu'elle a quittée quinze ans auparavant. Revenant d'Algérie avec bagages et enfants, elle est violemment accueillie par son frère qui l'accuse de fuir la guerre et de revendiquer son héritage. Une bourgeoisie qui se dispute obstinément, comme des paysans qui se souviennent éternellement des conflits de village sans en connaître l'origine, et qui connaissent chaque borne de leur terrain malgré les ventes, les hypothèques et les abandons ancestraux. » (Bernard-Marie Koltès - Babelio)

Les horaires des représentations seront communiqués ultérieurement sur notre site internet <http://amis-naves.fr/>

LE GRAND ANNECY

PLUi HMB* DU GRAND ANNECY : DU DIAGNOSTIC AU PROJET

13 ENJEUX À RELEVÉR POUR ENGAGER NOTRE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION

D'avril à octobre 2021, vous avez été nombreux à contribuer au diagnostic du territoire, première étape d'élaboration du PLUi du Grand Anancy. Que ce soit sur le paysage, les mobilités, l'habitat, l'espace public ou encore les équipements, vos observations, questions et avis ont nourri le travail des élus et ont

permis l'émergence de 13 grands enjeux pour l'aménagement de notre territoire. Ces enjeux sont aujourd'hui le socle pour élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable projet politique qui sera ensuite décliné dans le zonage et le règlement du PLUi HMB.

1 PROTECTION STRICTE DES ESPACES AGRICOLES ET MILIEUX NATURELS (fonctions alimentaires et fonctions écologiques)

2 PRÉSERVATION DES IDENTITÉS paysagères, urbaines, patrimoniales et architecturales

3 NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT ACCEPTABLE socialement et physiquement (sols, milieux...)

4 ARMATURE URBAINE ET DES PROXIMITÉS RENFORCÉE pour limiter les déplacements et mieux les organiser (agglomération archipel, modes alternatifs à l'automobile...). Espaces de proximité intensifiés et optimisés (commerces, services, habitat, équipements...), accessibles en modes actifs pour réduire les déplacements quotidiens (agglomération du quart d'heure) et modérer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers du territoire

5 PRODUCTION DE RÉSIDENCES PRINCIPALES ABORDABLES (actifs, jeunes, seniors, publics fragiles, revenus modestes ou moyen)

6 PROMOTION D'UNE AGGLOMÉRATION DU QUART D'HEURE par le développement de mobilités durables au service d'espaces de proximité intensifiés et optimisés (accessibilité en modes actifs tous commerces, services, habitat, équipements, tiers lieux...), et de multi-modalités efficaces entre modes de transports partagés et collectifs pour réduire l'empreinte territoriale des déplacements

7 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PÉRENNE avec de nouveaux modes d'accueil des entreprises (par optimisation du foncier économique, définition stricte des vocations des zones d'activités, maintien des fonctions économiques compatibles avec le milieu urbain)

8 MAÎTRISE PUBLIQUE DU FONCIER au service des ménages, des entreprises et de la qualité de vie

9 GRANDE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE EXIGÉE pour adapter les aménagements urbains publics et privés au changement climatique (milieux naturels, îlots de fraîcheur, risques, ressource en eau, gestion eaux pluviales...)

10 RESSOURCES LOCALES VALORISÉES pour mieux réhabiliter / construire (économies d'énergie, construction bois...) et mieux produire (énergies renouvelables, matériaux recyclés, filières courtes, agriculture de proximité...)

11 DIVERSIFICATION DE L'AGRICULTURE pour une consommation de proximité complémentaire à la filière d'excellence lait-fromage

12 TRANSITION VERS UN TOURISME ET DES LOISIRS PLUS DURABLES et respectueux du territoire et des habitants

13 OFFRE COMMERCIALE ADAPTÉE à l'évolution des nouveaux modes de consommation (pour privilégier la proximité, surfaces plus petites, organisation de la logistique urbaine en lien avec le e-commerce...)

Votre implication dans ce grand projet qu'est le PLUi HMB ne s'arrête pas là. La concertation continue et nous comptons sur votre mobilisation. 2022 est l'année du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD. Un document clé qui fixe les objectifs stratégiques

notamment en termes d'habitat, de mobilités, d'environnement et de développement économique. C'est la colonne vertébrale du PLUi HMB. Ainsi, les 13 enjeux dégagés lors de la phase de diagnostic vont permettre de faire émerger les objectifs fondamentaux du PADD.

PLUI DU GRAND ANNECY

découvrez les 13 enjeux au fil des mois

Tout au long de l'année, nous vous invitons à continuer de vous exprimer en réagissant à la thématique du mois, par mail :

plui@grandannecy.fr.

Rendez-vous le mois prochain pour la première thématique de l'année :

LA PRÉSERVATION DES ESPACES AGRICOLLES ET NATURELS

Comptant sur votre participation !

Plus d'infos sur :
www.grandannecy-plui.fr

les 3 grandes étapes de construction du PLUI

— 1 —

Le rapport de présentation : résultat de la compilation du diagnostic du territoire et l'état initial de l'environnement (EIE), ce document expliquera les choix d'aménagement retenus et analysera leur impact sur l'environnement

— 2 —

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les objectifs stratégiques en termes d'habitat, de mobilités, d'environnement et de développement économique

— 3 —

Le règlement traduit les grandes orientations du PADD. À l'aide du zonage, il fixe les règles d'utilisation du sol en matière de construction et d'aménagement

La concertation avec le public sera continue durant ces 3 phases d'élaboration du PLUi HMB, jusqu'à l'arrêt du projet.

extraits des actualités

consultable sur le site www.grandannecy.fr

TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE INTEGRAL [TCSPi]

Le Conseil Communautaire du Grand Annecy s'est réuni jeudi 27 janvier 2022 avec un sujet unique, le projet de réalisation d'un transport en commun en site propre intégral pour notre territoire. Cette séance a été l'occasion pour les élus de s'exprimer sur ce projet très attendu de tous les Grands Annéciens et de prendre des décisions historiques comme notamment :

- * **Valider le choix des 5 branches du futur réseau** de transport collectif en site propre intégral (TCSPi) : Epagny : Gare d'Annecy – Centre Commercial Grand Epagny / Les Glaisins : Gare d'Annecy – Parc des Glaisins / Pringy : Gare d'Annecy – Gare de Pringy / Rive Ouest du Lac : Gare d'Annecy – Duingt / Seynod : Gare d'Annecy – Cap Périaz
- * **Engager un montant de 300 millions d'euros** pour démarrer les premiers travaux dans ce mandat
- * **Lancer la première branche** (Rive Ouest - Les Glaisins) en mode Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
- * **Lancer les études préliminaires spécifiques** sur le mode tramway pour la branche Seynod et Pringy et sur le mode BHNS sur l'ensemble des branches
- * **Saisir la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)** pour l'organisation de la concertation réglementaire.

PETIT LEXIQUE AUTOUR DU TCSPi

- * **C'est quoi un site propre intégral ?**
Ce sont des voies entièrement réservées sur la chaussée pour le transport en commun, sur l'intégralité de son parcours. Un avantage essentiel pour garantir ponctualité, fréquence optimale, fluidité et rapidité.
- * **Qu'est qu'on entend par BHNS ?**
Un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) est un bus offrant un service rapide avec une fréquence de passage régulière.

Pour voir ou revoir les débats et l'intégralité du conseil : <https://www.grandannecy.fr/france/DT1319008803/page/Nos-videos.html#gsc.tab=0>



RENCONTRES JEUNESSE

«Donner toute sa place à la jeunesse» est l'une des ambitions du projet de territoire «Imagine le Grand Annecy» élaboré avec les habitants. Pour relever ce défi, les élus du Grand Annecy et de 20 de ses communes ont le plaisir d'inviter les jeunes et tous ceux qui veulent les soutenir et les accompagner à participer à 5 rencontres : jeudi 31 mars à Alby-sur-Chéran de 19h à 21h30 (salle Plainpalais, place de l'Eglise), jeudi 14 avril à Fillière de 19h à 21h30, jeudi 19 mai à Sevrier de 19h à 21h30, jeudi 2 juin à Epagny de 19h à 21h30, jeudi 9 juin à Annecy de 19h à 21h30.



AGATE : VOTRE APPLI AU QUOTIDIEN

La nouvelle application mobile pour vivre le Grand Annecy au quotidien est enfin disponible ! Très attendue, l'application Agate a été pensée pour rassembler toutes les informations pratiques de l'agglomération, de la Ville d'Annecy et des communes d'Argonay, d'Epagny Metz-Tessy et de Fillière. L'objectif de cette application est de faciliter le quotidien des habitants grâce à une large palette de fonctionnalités et d'informations pratiques. Plus de 15 services sont proposés au lancement d'Agate, une liste qui va s'étoffer au fil du temps. Depuis le menu, vous pouvez choisir les outils qui vous sont utiles et personnaliser votre interface en fonction de vos besoins : météo, horaires des bus, collecte des déchets, menus des cantines, trafic routier, qualité de l'air... sont autant d'informations que vous aurez à portée de main !

Pour télécharger Agate, il vous suffit de cliquer

sur Android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.lumiplan.annecy>

sur iOS :

<https://apps.apple.com/fr/app/annecy-bip/id1449252874>

DES CONSULTATIONS DE PREVENTION GRATUITES POUR LES PLUS DE 60 ANS

Vous habitez sur le territoire du Grand Annecy et vous avez plus de 60 ans ? Bénéficiez des consultations de prévention santé mises en place par la direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile du CIAS* !

Renseignements et inscriptions :

Direction Prévention et Bien Vieillir à Domicile
04 50 33 65 33 - bvad@grandannecy.fr

infos pratiques

SECRETARIAT DE MAIRIE

lundi : 14h00 à 19h00

mercredi et vendredi :
8h30 à 12h00

tél : 04 50 60 65 10

mail :

mairie@navesparmelan.com

site internet :

www.navesparmelan.com

BIBLIOTHÈQUE

1^{er} mercredi de chaque mois :
16h30 à 18h30

jeudi : 16h30 à 18h30

samedi : 9h30 à 12h00

REMBLAI COMMUNAL

(déchets verts uniquement)

réouverture à partir du 19 mars

le samedi : 14h30 à 17h00

UTILISATION DES TONDEUSES ET AUTRES MATÉRIELS BRUYANTS

RAPPEL : les horaires d'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants (notamment de bricolage) sont strictement réglementés par l'article 4 de l'arrêté préfectoral n° 324/DDASS/2007 du 26 juillet 2007, que nous vous rappelons :

du lundi au vendredi : 8 h à 20 h

le samedi : 9 à 12 h - 14 h 30 à 19 h

les dimanche et jours fériés :

10 h à 12 h

Merci pour le respect de cet arrêté.

merci...

aux signataires des articles, ainsi qu'à Mylène Paulme et Marie-France Pericart (secrétaires de mairie), Cécile Charles (les Amis de Nâves), Catherine Duret (mise en page), Anne Hiscock (conseillère municipale), Pierre Dupeyron (agent technique relais sur le terrain), ainsi qu'à tous ceux qui se mobilisent quelle que soit la météo pour distribuer votre journal d'information.